Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/reseau-d-alerte-et-de-solidarite

réseau d'alerte et de solidarité de Vénissieux

30 familles pour organiser la solidarité

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : vendredi 18 février 2011

Description :

30 personnes dont 5 familles en difficultés ont partagés le goûter offert par le réseau d'alerte et de solidarité.

Un débat passionné où la politique du gouvernement a été largement critiqué.

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Un débat passionné où chacun a eu à coeur de dénoncer les énormes richesses faces à ses difficultés au quotidien.

Rendez vous a été pris pour la manifestation contre la pauvreté à Vénissieux le 16 mars.

RÉSEAU D'ALERTE ET DE SOLIDARITÉ

Rencontre du samedi 12 février 2011

Nous sommes heureux, nous militants du Réseau d'Alerte et de Solidarité de vous accueillir, vous, familles et personnes, ce 12 février.

Cette rencontre nous la souhaitons pour mieux faire connaissance entre nous, pour échanger simplement ensemble et trinquer, déguster un gâteau, renforcer des liens entre nous, d'amitié de solidarité, de fraternité.

Nous souhaitons que cette association « Réseau d'Alerte et de Solidarité, soit votre association, que se soit vous qui la façonniez, l'animiez.

Alors nous en reparlerons mais pour le moment levons le verre, trinquons, dégustons un gâteau, parlons entre nous, je redirai un mot tout à l'heure.

Nous pouvons échanger sur vos questions si vous le souhaitez.

Je vais vous dire quelques mots sur notre association, sur des chiffres de l'année dernière, sur les causes des difficultés et enfin vous faire des propositions.

Notre association a pour nom : Réseau d'Alerte et de Solidarité. Elle porte le nom de réseau pour une raison simple c'est qu'à l'origine, en 1998 à l'initiative du Parti Communiste Français, des personnes se sont rassemblées pour décider d'agir contre l'injustice que représente l'expulsion locative pour dette de loyer. Plus tard, afin de pouvoir être pris en considération, nous nous sommes constitués en association, mais avec une volonté que tout le monde soit responsable au même niveau.

Aujourd'hui, nous formons un groupe, qui s'est modifié avec le temps certains sont partis d'autres arrivés, c'est la vie tout simplement. Nous agissons du mieux que nous pouvons, nous intervenons auprès des bailleurs, des institutions dans différents endroits là ou c'est nécessaire. Nous apportons aide sur des aspects techniques, pratiques, quelquefois financiers. Nous apportons un certain soutien moral.

Il y a toujours des solutions. Il faut agir.

Notre action et notre but est donc d'empêcher les saisies, les expulsions locatives pour dette de loyer : tout le monde a droit à un toit.

Empêcher les coupures d'énergie, eau, gaz, électricité car se sont des ressources de la nature, universelles, biens de tout le monde.

Nous agissons sur deux créneaux :

· sur le plan individuel de chaque famille, de chaque personne qui s'adresse à nous.
· dans le cadre d'une lutte collective afin qu'une loi interdise les saisies expulsions et coupures, mais aussi parfois

Copyright © Le Vénissian

pour solutionner des cas individuels, voire empêcher physiquement une expulsion.

C'est cela notre association. Dans cette bataille, nous pensons nécessaire de poser avec plus de force, le droit opposable au logement avec la loi Dalo.

Le couple « expulsion Dalo » est une aberration :
1. D'une main l'État (ses lois, sa justice, ses préfets) expulse les familles, de l'autre, le même État tend un dossier Dalo pour que les familles fassent valoir leur droit à un logement prioritaire.
2. Les expulsions font proliférer l'exclusion pendant que le Parlement vote des lois censées combattre cette même exclusion.

Alors plutôt que la saisie, l'expulsion, la coupure, il convient de rechercher des solutions sociales humaines, lorsque c'est nécessaire utiliser le Dalo pour le relogement, mais dans tous les cas il ne doit y avoir aucune expulsion sans relogement.

Voilà ce qui guide notre action, et nous vous invitons tous à vous joindre à cette action avec l'association.

Quelques chiffres maintenant :

Le 7 janvier de cette année, une enquête de l'INSEE pointait 3,2 millions de français mal logés, mais en réalité, c'est 10 millions de personnes dans le pays qui se retrouvent en difficulté d'une manière ou d'une autre par rapport au logement.

Autre aspect toujours à l'échelle du pays, une personne sur six est dans une situation précaire par rapport au logement. C'est beaucoup. Dans une ville comme la notre avec un gros parc de logement social, et comme cela va au delà du logement social c'est un pourcentage important de la population qui est en souffrance.

Cette injustice n'est pas acceptable. Cela nous oblige d'agir pour transformer cet état de fait. Notre bataille contre les saisies, les expulsions locatives, les coupures d'énergie, contribue à remettre de la dignité humaine.

La situation l'année dernière dans la ville :

250 familles ont été assignées au Tribunal. Ceci signifie qu'il y a dette de loyer et que le bailleur va rompre le bail pour pouvoir expulser. C'est le début de la procédure.

Pour 117 d'entre elles, le concours de la force publique a été demandé. La différence, 133 c'est soit un arrangement a été trouvé, soit ils sont partis, on ne sait pas.

Sur les 117, 48 expulsions ont été programmées. La différence, 69, c'est soit un arrangement, soit les familles sont parties avant l'expulsion.

Sur les 48, 33 ont été effectuées, donc 15 ont trouvé un arrangement seul avec le bailleur, ou avec l'aide du CCAS de la ville, les services sociaux des Maisons du Département, de notre intervention, et parfois le tout conjugué.

Sur les 33, 13 ont quitté les lieux avant l'expulsion, l'appartement était vide.

Copyright © Le Vénissian

Sur les 20 restantes, 12 hommes seuls, essentiellement en foyer, 6 femmes seules, la plupart avec des enfants, 2 couples avec des enfants.

En dehors de cela notre association assure un suivi d'une trentaine de familles pas forcément programmées en expulsion. Et nous intervenons pour le relogement dans le cas des expulsions.

De tous ces contacts que constatons nous ?

La difficulté pour l'essentiel, c'est le manque de ressource : chômage, RSA, précarité, intérim, temps partiel, donc petites ressources (400Euros 600Euros 800Euros).
La fondation de l'Abbé Pierre note que 45 % des impayés de loyers sont dû à la perte d'emploi.
Le nombre de chômeur augmente. Il est officiellement de plus de 4 300 000, en réalité c'est plus. Mais il y a aussi la maladie, le changement de vie, les réalités de la société.
Et même lorsqu'il y a une ressource équivalente au SMIC, c'est difficulté, car il n'y a que 1 000 euros.

Près de 4 millions de travailleurs sont considérés pauvres, c'est 15 % des actifs. Ce que nous constatons aussi c'est le sur endettement avec le crédit, le crédit à la consommation, ce qui fait que même avec plus de ressources, 2 salaires par exemple, il y a malgré tout difficulté.

Autre constat qui touche un autre domaine, c'est la santé. Avec la casse du service public de santé, le forfait hospitalier, les dépassements d'honoraires, les déremboursements de médicaments, la Sécurité Sociale qui ne joue plus son rôle pour assurer la gratuité des soins, se soigne. C'est cher
Les familles sont amenées à faire un choix, ou se soigner, ou s'endetter et parfois pour le logement.

Des personnes retraitées sont également en difficulté. Un bon nombre sont au minimum, notamment des femmes seules, c'est 700 Euros.

Et puis, la quittance de loyer est trop élevé. Même lorsqu'il y a l'A.P.L., le résiduel qui reste à payer par rapport aux ressources est trop élevé. Il peut représenter 50 % des ressources. On a même constaté 60 % pour une famille mercredi.

Tout cela de notre avis doit cesser et nécessite certainement une autre orientation de la politique actuelle, toute au service des riches ; des gros actionnaires, de l'industrie, de l'agroalimentaire, de la distribution, de la politique au service de la finance, des banques, de la bourse, du CAC 40.

Alors, j'en viens à des propositions :

1. Défendre tous les cas individuels, ceci nécessite des interventions comme je l'ai dit, une meilleure organisation, une solidarité entre nous si c'est nécessaire. Je pense démarche collective sous forme de délégation vers un interlocuteur bailleur ou autre. Par exemple nous avons rendez vous le 28 pour aller à EDF.
2. Démarche collective pour poser notre exigence que l'on pourrait formuler ainsi : moratoire à partir du 15 mars des saisies et expulsions locatives pour dette de loyer. Utilisation du Dalo avec suivi social lorsque c'est nécessaire pour un relogement.

Mais dans tous les cas, aucune expulsion sans relogement.
Suppression des coupures d'énergie pour retard de paiement.
Droit au logement de qualité, accessible à tous, blocage des loyers.

Copyright © Le Vénissian

La quittance loyer + charges ne doit pas dépasser 20 % des ressources.

Pour porter ces exigences, nous devons le manifester ensemble. Nous proposons d'utiliser la date symbolique du 15 mars, fin de la trêve hivernale. Celle-ci doit se poursuivre par un moratoire.
Le maire, Michèle Picard va déposer un arrêté avec d'autres maires de l'agglomération le 15 mars Un rassemblement est organisé ce jour là devant la Préfecture. Nous devons être présents pour les accompagner dans cette démarche de lutte.
Le lendemain, le 16 mars, nous proposons une manifestation dans la ville à Vénissieux, départ des Minguettes, place du marché, vers l'église, arrivée au centre place Léon Sublet.

Nous invitons les associations, organisations syndicales, partis politiques de gauche, à être partie prenante de ces initiatives.

Enfin dernière proposition, cette association, nous souhaitons qu'elle soit l'association de nous toutes et tous. Nous avons pensé pour cela que le lien pouvait être une carte. La carte du Réseau. Le Réseau c'est nous tous, à la limite, ce serait les 300 familles avec qui nous avons le contact, en réelles difficultés, ou des personnes désireuses d'agir contre cette injustice pour pouvoir vivre, se loger, pour la dignité.

Alors pour celles et ceux qui le souhaitent, nous proposons la carte du Réseau, nous la proposons gratuite. Il peut y avoir l'Euro de la solidarité et plus pour ceux qui peuvent.

Je dis solidarité car le petit budget de l'association sert exclusivement à cela : Un camion pour déménager des meubles, un loyer dans une négociation, un versement pour éviter une coupure, mais c'est très limité. Nous disposons environ de 1 600 Euros par an et sans la section de Vénissieux du Parti Communiste Français qui prend en charge les frais de téléphone et de courrier, nous n'arriverions pas à fonctionner.

Mais la carte j'insiste, c'est surtout une symbolique, un lien pour nous rassembler et donc construire avec un rapport de force ce réseau pour intervenir, pour agir et gagner.

Et cette carte, c'est aussi vous inviter à aider pour tenir une permanence, maintenir les contacts, intervenir, faire un courrier, participer à la vie du réseau.

Merci
André Maziur

Copyright © Le Vénissian